

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 3

Vaudignies



Version initiale

Création d'une Maison de village



Version actualisée (.. / .. / ...)

1. Description succincte du projet

Contexte : absence de structure adaptée au milieu associatif à Vaudignies, dynamique associative bien présente dans le village, manque d'intérêt croissant de la population pour l'engagement associatif, risque d'accentuation de l'individualisme, rôle structurant des infrastructures collectives dans les cœurs de village

Nature du projet :

- Recherche d'un lieu adéquat, soit un bâtiment à requalifier, soit un terrain urbanisable, avec une attention particulière à l'accessibilité pour les différents modes de transport
- Création d'un équipement collectif adapté aux besoins des citoyens et des collectifs locaux, performant sur le plan énergétique et minimisant son impact environnemental
- Mise en place d'une concertation préalable avec les acteurs et futurs utilisateurs et organisation d'animation d'appropriation des lieux
- Aménagement des abords de manière à créer de la convivialité et à intégrer le projet dans son contexte urbain et environnemental, avec une attention particulière à la limitation des nuisances pour les riverains

Public cible : milieu associatif, citoyens

Localisation : à rechercher

Partenaires pressentis : associations et clubs de Vaudignies

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Amélioration de l'ancrage local et de l'implication des citoyens
- Création d'un espace adapté à la vie associative chièvroise

- **Caractère rural du projet**

La création d'une maison de village est une initiative emblématique d'une démarche de développement rural car il crée un espace de convergence, de convivialité et de collaboration des habitants. La maison de village est un lieu d'identité et d'attachement qui ancre les habitants au village.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Le maintien de l'animation des cœurs de village et la création de lieux et de temps de convivialité
- L'aide à la pérennisation des associations locales et à la création de nouveaux collectifs
- Le maintien d'une dynamique intergénérationnelle et de la cohésion sociale

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
7. Développer les démarches d'économie circulaire
12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
15. Soutenir les festivités et le folklore identitaire
25. Optimiser le système de gestion des infrastructures collectives publiques
26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
32. Aménager la place du Trieu à Vaudignies
34. Améliorer les équipements du hall sportif de Vaudignies
43. Aménager des itinéraires de mobilité active sécurisés

Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

A ce stade de réflexion du projet (priorité 3), le projet n'a pas trouvé de localisation et aucune alternative n'a été envisagée.

- **Sobriété du projet**

A l'activation de la fiche et tenant compte d'une description plus aboutie du projet, les interventions proposées seront imaginées dans des budgets raisonnables, en minimisant l'emprise au sol (en cas de construction neuve) ainsi qu'une mise en œuvre respectueuse de l'environnement et des travailleurs.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

- A. Par du patrimoine et du folklore vivants et omniprésents
- B. Par l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements
- C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels
- D. Par la mise en lumière du tissu associatif

- Liens qualitatifs et quantitatifs

- Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents